

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 8 août 2011

Procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le 8 ième jour d'août deux mille onze (2011) à 19h30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

Présences:

Gilles D'amours #1	absent
Rémi Beaulieu #2	présent
Francine Côté #3	présente
Gilbert Dumont #4	présent
André Guay #5	présent
Carol Jean #6	présent

1 Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 19h30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Madeleine Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière, rédige le procès-verbal.

2011-08-202.2 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que le point « affaires nouvelles » reste ouvert pour ajout si nécessaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 3.1 Session ordinaire du 4 juillet 2011
 - 3.2 Session spéciale du 13 juillet 2011
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Ratification des déboursés et adoption des comptes du mois
 - 4.2 Comptes passés dus
 - 4.3 Demande de la Première Nation Malécite de Viger
 - 4.4 Compte de Bell Canada
 - 4.5 Programme de perfectionnement de l'ADMQ
 - 4.6 Commission de toponymie
 - 4.7 Tournoi de Golf Club Optimiste de Cacouna
 - 4.8 Postes Canada
 - 4.9 Club de motoneige « Les Déserteurs Inc. »
 - 4.10 Demande d'appui OBAKIR
5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 5.1 Rapport du service incendie
 - 5.2 Correspondance Ministre de la Sécurité publique
 - 5.3 Modification au schéma de couverture de risques en sécurité incendie
 - 5.4 Correspondance Robert Lebel

- 5.5 Nomination d'un coordonnateur à la sécurité incendie-chef de la prévention MRC de Rivière-du-Loup
 - 5.6 Remerciement USA pour camion incendie 116
 - 5.7 Installation radio mobile camion 116
 - 5.8 Soumission camion citerne- Avis motion
6. TRANSPORT
- 6.1 Demande de Postes Canada
 - 6.2 Invitation Forum biométhanisation
 - 6.3 Panneaux de bienvenue à Cacouna- lieux installation
 - 6.4 Correspondance André Morin
 - 6.5 Accusé réception –Bureau du député Jean D'Amour
 - 6.6 Prolongement de la rue D'Amours
7. HYGIÈNE DU MILIEU
- 7.1 Ordre de changement no 2- Lot 2
 - 7.2 Correspondance Transports Canada
 - 7.3 Rapport de recherche de fuites par corrélation acoustique
 - 7.4 Compte-rendu réunion des agriculteurs
 - 7.5 Mise en demeure
 - 7.6 Ordre de changement no 5 lot 1
8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
- 8.1 Rapport des permis de construction et certificats d'autorisations
 - 8.2 CPTAQ- Entreprises Claveau Ltée
 - 8.3 Demande adressée à la CPTAQ- Lot 249-P
 - 8.4 MAMROT – Avis gouvernemental agrandissement périmètre d'urbanisation
 - 8.5 CPTAQ- Dossier 367011
 - 8.6 Demande appui projet marais Cacouna
 - 8.7 Avis de motion – Règlement de zonage
9. LOISIRS ET CULTURE
- 9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou inc.
 - 9.2 Bibliothèque
 - 9.3 ATR du Bas-Saint-Laurent Inc.
10. PARCS ET TERRAINS DE JEUX
11. AUTRES DOSSIERS
12. INFORMATIONS – Prochaine réunion le 12 septembre 2011
13. AFFAIRES NOUVELLES
14. PÉRIODE DE QUESTIONS
15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2011-08-203.3 Adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 4 juillet 2011 et de la session extraordinaire du 13 juillet 2011

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le procès-verbal de la session régulière du 4 juillet 2011 ainsi que celui de la session extraordinaire du 13 juillet 2011 soient adoptés en leur forme et teneur sauf la résolution 2011-07-192.7.5 qui est annulée.

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2011-08-204.4.1 Ratification des déboursés de juillet 2011 et approbation des comptes du mois

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que les comptes pour la période du 1 au 31 juillet 2011 soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 132 254.40\$ à même le fonds général et 1 105 735.92\$ pour le règlement d'emprunt no 34-10.

Que madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Madeleine Lévesque, dir. gén. / sec. trés. soient autorisées à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Cacouna. La dir. gén. & sec. trés. confirme la disponibilité de crédits nécessaires afin de payer les comptes.

2011-08-205.4.2 Comptes passés dus

Dépôt au conseil de la liste des comptes passés dus au 31 juillet 2011. Ces comptes présentent des soldes de 2 ans et plus.

Il est proposé par monsieur André Guay
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna mandate la directrice générale madame Madeleine Lévesque à expédier les lettres recommandées pour les matricules suivants :

7904 55 2520	8105 15 9752
8308 00 4582	8516 05 7580
7904 93 6911	8006 35 9979

en les avisant que le paiement est attendu d'ici la prochaine réunion sinon il y aura envoi à un avocat demandant la vente pour taxes des immeubles concernés.

2011-08-206.4.3 Demande de la Première Nation Malécite de Viger

Mme Fabienne Gingras, coordonnatrice des activités culturelles de la Première Nation Malécite de Viger nous informe qu'elle célébrera leur troisième édition du « Rassemblement de la route des Sauvages » les 13 et 14 août prochains.

Elle demande à la Municipalité de Cacouna sa collaboration pour la promotion et la diffusion de l'événement.

Considérant la demande de la Première Nation Malécite de Viger pour la collaboration de la Municipalité pour le « Rassemblement de la route des Sauvages » les 13 et 14 août prochains;

Considérant que la Municipalité souhaite apporter son support à cet événement annuel;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la demande de la Première Nation Malécite de Viger comme suit :

- Prêt d'une douzaine de tables pliantes;
- Fournir l'électricité par le Parc Fontaine Claire pour la durée de l'événement;
- Fournir les installations sanitaires conditionnellement à la remise en bon état des lieux et de la fourniture du matériel par la Première Nation Malécite de Viger;
- Photocopier et distribuer le dépliant promotionnel de l'événement;
- Prêt de barrière mobile;
- Prêt de gazebo des loisirs.

2011-08-207.4.4 Compte de Bell Canada

Une facture de Bell Canada nous est parvenue au montant de 1 514.68\$ nous indiquant le remplacement d'un équipement téléphonique au 372, route 132 à Cacouna. Après multiples recherches, c'était pour un déplacement de fils téléphoniques chez un contribuable.

Considérant que le compte de Bell Canada reçu à nos bureaux indiquant une somme de 1 514.68\$;

Considérant que ce compte représente un déplacement de fils téléphoniques chez un contribuable;

Considérant que la Municipalité n'est pas responsable de travaux chez les contribuables;

Considérant que les citoyens n'ont pas à payer une facture pour des travaux sur un terrain privé d'un contribuable;

Pour toutes ces raisons,

Il est proposé par monsieur André Guay
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande à Bell Canada d'annuler la facture au montant de 1 514.68\$.

2011-08-208.4.5 Programme de perfectionnement de l'ADMO

Invitation à la directrice générale à s'inscrire à un cours de perfectionnement à l'automne par l'association des directeurs municipaux du Québec.

Considérant que la directrice générale doit toujours se tenir à jour dans les nouvelles réglementations;

Considérant que l'association des directeurs municipaux du Québec s'occupe de former les directeurs municipaux;

Considérant que la formation offerte en région est une nouvelle réglementation à adopter pour le 31 décembre prochain;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte que Madeleine Lévesque directrice générale assiste à la formation sur le code d'éthique des employés municipaux qui se

tiendra le 20 octobre 2011 à Rivière-du-Loup et en assume les coûts d'inscription au montant de 130\$ plus taxes.

4.6 Commission de Toponymie

La Commission de toponymie du Québec nous informe qu'elle a officialisé le nom de « Place Bellevue » lors de leur réunion tenue le 8 juin 2011.

2011-08-209.4.7 Tournoi de golf Club Optimiste de Cacouna

Mme Marie-Hélène Dorval, présidente du Club Optimiste de Cacouna nous sollicite afin d'amasser des fonds dans le but de venir en aide à notre jeunesse. Le Club Optimiste de Cacouna en collaboration avec le Club Optimiste de St-Épiphane unissent leurs efforts afin d'amasser des fonds et organise leur 2^e tournoi de golf optimiste Marcel Rouleau qui se tiendra le 17 septembre prochain.

Considérant qu'aucun membre du conseil n'est disponible pour assister au Tournoi Optimiste le 17 septembre prochain;

Considérant que la Municipalité de Cacouna veut contribuer à la collecte de fonds pour la jeunesse sur son territoire;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur André Guay
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de verser la somme de cent dollars (100\$) au Club Optimiste de Cacouna afin de venir en aide à la jeunesse de notre communauté.

4.8 Postes Canada

M. Peter Melanson, premier vice-président aux ventes de Postes Canada nous adresse ses excuses pour les récentes interruptions de service postal. Il nous remercie de notre patience pendant la période difficile pour Postes Canada et sont heureux d'avoir l'occasion de nous montrer leur engagement continu envers notre entreprise.

2011-08-210.4.9 Club de motoneige « Les Déserteurs Inc. »

Madame Chantal Dionne secrétaire-trésorière du Club de Motoneiges Les Déserteurs Inc. nous sollicite pour une commandite lors du 12^{ième} Festival du Tracteur qui se tiendra les 27 et 28 août 2011 au 235 Route 291 à Cacouna.

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de verser une commandite au montant de 100.00\$ au Club de Motoneiges « Les Déserteurs de Cacouna ».

2011-08-211.4.10 Demande d'appui OBAKIR

M. François Gagnon de l'Organisme de bassins versants de Kamouraska, l'Islet et Rivière-du-Loup nous demande de les appuyer dans une démarche provinciale.

Considérant l'adoption de la *Politique nationale de l'eau* en 2002 qui propose comme l'un des grands principes de l'eau, la gestion durable, intégrée et avec efficacité, équité et transparence;

Considérant les principes nouveaux de gestion de la *Politique nationale de l'eau* qui stipule que « L'eau sera gérée de manière intégrée et non de manière sectorielle », que « La gestion sera territoriale, appuyée sur le leadership local et régional des acteurs, mais selon le bassin versant qui devient alors la référence géographique pour la prise en compte globale des usages et des plans d'action », que « L'approche sera participative », que « La concertation sur les enjeux et les actions de même que la conciliation des intérêts conflictuels seront les outils à la base des décisions » ;

Considérant la première orientation de la *Politique nationale de l'eau* qui propose de « Réformer la gouvernance de l'eau » et les engagements qui y sont rattachés: « Mettre en place la gestion par bassin versant », « Instaurer des instruments économiques pour la gouvernance, redevances de prélèvements et de rejets »;

Considérant l'adoption en 2009 de la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection* qui confirme le statut juridique de l'eau et qui reconnaît la gestion intégrée et concertée de l'eau par bassins hydrographiques;

Considérant les ressources financières accordées aux organismes de bassins versants depuis 2002, soit 65 000 \$ entre 2002 et 2009 et une moyenne de 125 000 \$ depuis 2009, qui ne représentent que 1,63 % du 1,04 milliard alloué de 2003 à 2008 par le gouvernement pour la gestion de l'eau par bassin versant;

Considérant l'absence de Plan d'action de la gestion intégrée des ressources en eau pour la mise en oeuvre des 57 engagements de la *Politique nationale de l'eau*;

Considérant l'absence de programmes de financement pour la promotion, la mise en oeuvre et le suivi des actions découlant des Plans directeurs de l'eau des organismes de bassins versants;

Considérant le nombre très important d'acteurs de l'eau qui doivent se concerter dans chacune des zones hydrographiques;

Considérant l'étendue territoriale très importante des zones hydrographiques;

Considérant les ressources humaines et financières importantes qui sont nécessaires pour accomplir la totalité de la mission, soit élaborer, mettre à jour un Plan directeur de l'eau, le promouvoir et en suivre la mise en oeuvre, tout cela annuellement pour l'ensemble d'une zone hydrographique conformément à la convention qui lie le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;

Considérant la nécessité de conserver l'expertise des organismes de bassins versants qui oeuvrent à la gestion intégrée des ressources en eau;

Il est proposé par monsieur André Guay
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de soutenir l'ensemble des organismes de bassins versants du Québec et le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec dans leurs demandes concernant:

-l'obtention d'un financement statutaire annuel de 350 000 \$ par OBV dans le cadre d'une convention sur 5 ans dont le montant est indexé annuellement;

-par principe d'équité, la mise sur pied d'un portefeuille d'un montant de 4 M\$ disponible aux OBV présentant des caractéristiques territoriales particulières et qui respectent les critères d'attribution qui seront déterminés préalablement en collaboration avec le MDDEP ;

-la mise sur pied de nouveaux programmes de financement permettant aux acteurs (MRC, municipalités, usagers économiques et groupes associatifs) d'être des partenaires pour la mise en oeuvre des actions des Plans directeurs de l'eau.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1 Rapport du service incendie

Dépôt du rapport concernant le service incendie pour information.

5.2 Correspondance Ministre la Sécurité publique

Monsieur Robert Dutil, ministre de la Sécurité publique, nous informe que suite aux dommages causés par l'érosion littorale et la submersion maritime survenues lors des grandes marées de décembre 2010 dans les régions de l'est du Québec sont venus nous rappeler l'importance de régir le développement dans les zones exposées à ce type de phénomène.

Face au défi que présente l'exercice réglementaire, il est important de se rappeler que l'article 7 de la Loi sur la sécurité civile permet aux municipalités de compléter leur réglementation lorsqu'elles sont confrontées à des demandes d'autorisation ou de permis dans un lieu où il y a un motif sérieux de croire qu'il existe un risque de sinistre.

5.3 Modification au schéma de couverture de risques en sécurité incendie

Reporté à une séance ultérieure.

2011-08-212.5.4 Correspondance Robert Lebel

M. Robert Lebel s'interroge sur le service incendie de Cacouna et plus particulièrement sur les travaux de la rue du Patrimoine. Suite à un signal à la centrale et à un bris téléphonique, les pompiers ont fait le tour par Rivière-du-Loup pour se rendre à sa résidence. Il s'interroge si une entente est effective avec la Ville de Rivière-du-Loup dans de telles situations. Il se demande avec les travaux à Rivière-du-Loup sur le boulevard Cartier également s'il sera protégé adéquatement.

Considérant l'interrogation de monsieur Lebel face au service incendie de notre municipalité;

Considérant qu'une alarme à sa résidence a été un incident malencontreux;

Considérant qu'heureusement aucun dommage n'est survenu;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur André Guay
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna avise monsieur Lebel qu'à la suite de cet incident, des rencontres ont été entreprises afin d'informer plus en détails les services d'urgence afin de sécuriser le territoire durant les travaux.

5.5 Nomination d'un coordonnateur à la sécurité incendie-chef de la prévention MRC de Rivière-du-Loup

Mme Linda Mimeault, avocate et adjointe à la direction de la MRC de Rivière-du-Loup nous informe que monsieur Christian Chénard-Guay a été nommé coordonnateur à la sécurité incendie-chef de la prévention.

2011-08-213.5.6 Remerciement USA pour camion incendie 116

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna remercie sincèrement monsieur Christopher Shannon pour toutes les informations reçues concernant la brigade incendie ainsi que l'accommodation du camion Suburban à moindre coût.

2011-08-214-5.7 Installation radio mobile camion 116

Suite à l'achat du camion Suburban, une soumission est déposée pour l'installation d'un radio mobile.

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission de Électronique Mercier pour l'achat et l'installation d'un radio mobile VHF Kenwood LTR/NXDN dans le camion 116-Suburban au coût de 1047.49\$ taxes incluses.

5.8 Avis motion

Avis motion est régulièrement donné par monsieur Rémi Beaulieu pour qu'à une prochaine réunion, un règlement d'emprunt sera adopté pour l'achat d'un camion citerne.

6 TRANSPORT

2011-08-215-6.1 Demande de Postes Canada

M. Luc Simoneau de Postes Canada nous demande de prévoir un emplacement pour installer 6 modules de boîtes postales sur la rue du Patrimoine est.

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise Postes Canada à installer, sur le terrain de la Municipalité, les boîtes postales requises dans le secteur du développement de l'héritière.

2011-08-216-6.2 Invitation forum biométhanisation

Invitation au forum biométhanisation : Potentiel et défis pour le Québec qui se tiendra à Rivière-du-Loup les 19 et 20 octobre 2011.

Il est proposé par monsieur André Guay
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte que madame Ghislaine Daris mairesse assiste au forum sur la biométhanisation les 19 et 20 octobre 2011 et assume les frais d'inscription de 250\$.

6.3 Panneaux de bienvenue à Cacouna - lieux d'installation

Ce point est reporté ultérieurement.

2011-08-217.6.4 Correspondance André Morin

M. André Morin au nom des résidents de la route de l'Ile demande à la Municipalité de protéger l'acquis qu'il reste de l'infrastructure du chemin de la route de l'Ile car il y a risque de perdre cette portion du chemin et les propriétaires de chalet seront complètement enclavés. Ils demandent une aide formelle à la Municipalité et ce, dans les plus brefs délais.

Considérant que le conseil de la Municipalité a rencontré la Sécurité civile en juillet concernant l'érosion des berges;

Considérant qu'à cette rencontre madame Marie-Eve Dufour nous a informé qu'il est impossible pour une municipalité de municipaliser une rue dont il y a un risque d'érosion et ce, en vertu de l'article 7 de la loi sur la Sécurité civile;

Considérant que le conseil de la Municipalité est conscient des risques pour les propriétés de ce secteur;

Considérant que la Municipalité doit respecter les lois qui la régie;

Pour toutes ces raisons,

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna avise monsieur André Morin qu'elle ne donne pas suite à la demande des citoyens de la route de l'Ile pour les raisons énumérées.

6.5 Accusé réception-Bureau du député Jean D'Amour

M. Dennis Pelletier attaché politique du Député de Rivière-du-Loup, monsieur Jean D'Amour accuse réception de notre résolution concernant la subvention discrétionnaire du député.

2011-08-218.6.6 Prolongement de la rue D'Amours

Considérant que le conseil de la Municipalité de Cacouna a pris connaissance des lieux c'est-à-dire le prolongement de la rue D'Amours vers la rue de la Grève;

Considérant que le propriétaire avoisinant le prolongement de la rue D'Amours occupe ce terrain sans la permission du conseil;

Considérant que la Municipalité veut conserver cette parcelle de terrain pour le dit prolongement de la rue D'Amours;

Pour toutes ces raisons,

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna demande au propriétaire du lot 46-P d'enlever toutes les plantations ainsi que la corde et les poteaux installées sur le terrain de la Municipalité et de ne pas occuper cette parcelle de terrain étant donné qu'elle est la propriété de la municipalité.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

2011-08-219.7.1 Ordre de changement no 2- Lot 2

Dépôt au conseil de l'ordre de changement no 2 du lot 2. Cet ordre permet de réparer les entrées de services qui ne fonctionnaient pas lors du test de fuite de la conduite d'aqueduc.

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte l'ordre de changement no 2 du lot 2 pour le remplacement des vannes et des bouches à clés au montant de 1875.\$ plus taxes soit la somme de 2136.09\$.

7.2 Correspondance Transports Canada

M. Hugues Lafleur chef régional de l'exploitation des ports de Transport Canada nous transmet une correspondance indiquant qu'un incident survenu aux installations portuaires de Gros-Cacouna. Il y a eu bris à la ligne d'alimentation électrique de la salle de vanne, suite à des manœuvres d'excavation effectués pour le compte de la municipalité et pour lesquels Transports Canada nous tient responsable. Ils ont évalué à 10 000\$ les frais de réparation.

Copie a été transmise à nos assureurs.

7.3 Rapport de recherche de fuites par corrélation acoustique

Suite à la recherche de fuites par corrélation acoustique sur la rue du Patrimoine, un rapport a été préparé par la firme LCS inc.

Deux fuites ont été détectées et ce sont des vannes d'arrêt qui ne sont pas fonctionnelles ou défectueuses.

7.4 Compte-rendu réunion des agriculteurs

Dépôt du compte-rendu de la réunion des producteurs agricoles tenu le 21 juillet 2011 à laquelle était présents les producteurs agricoles de la zone concernée ainsi que certains membres du conseil, des représentants de l'UPA et monsieur Dennis Pelletier du bureau de monsieur Jean D'Amour député de Rivière-du-Loup.

Après maintes discussions, messieurs Serge Plourde et Bruno Plourde de la Ferme du Pilote refusent d'autoriser un droit de passage sur leurs terrains pour une voie de contournement même si elle est seulement pour les producteurs agricoles. Aucune négociation n'est possible en ce sens.

7.5 Mise en demeure

Dépôt d'une mise en demeure par le propriétaire du 275 Michaud relativement aux dommages subis à sa propriété dû au compteur d'eau.

Copie a été transmise à nos assureurs.

2011-08-220.7.6 Ordre de changement no 5 lot 1

Considérant qu'à la suite des recommandations de l'agronome Mario Bouchard du Ministère des Transports du Québec, pour l'implantation tardive d'une prairie sur le lot 3 749 124;

Considérant que l'entrepreneur doit réaliser certaines mesures sur ce lot afin d'assurer la remise en culture du champ affecté par les travaux de la servitude no 1;

Considérant que cette intervention est nécessaire afin de rencontrer les exigences de la Commission de Protection du territoire agricole du Québec et de maintenir la décision prise le 14 octobre 2010;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte l'ordre de changement no 5 du lot 1 pour des travaux d'échantillonnage du sol par un agronome et suivre ses recommandations en fonction du sol et de ses besoins, la préparation du sol par vibroculteur en deux étapes soit l'ensemencement mécanique et la fertilisation. De plus, la fourniture et l'installation du matelas de paille pour la servitude no 1 du côté ouest.

Que le conseil accepte les coûts au montant de 14 376.\$ plus taxes soit la somme de 16 377.86\$.

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation

Les statistiques des permis généraux et certificats sont déposés au conseil pour information générale.

8.2 CPTAQ- Entreprises Claveau Ltée

M. Michel Blais avocat de la CPTAQ demande au propriétaire de l'exploitation des carrières situées sur les lots parties 71,73,74,78,79,80,83,84,86 de la paroisse de Cacouna de leur fournir un rapport annuel d'exploitation.

M. Michel Blais, avocat accuse réception de la correspondance que l'exploitation autorisée par la Commission dans la décision qu'elle rendait le 28 septembre 2009 n'est pas débutée.

8.3 Demande adressée à la CPTAQ- lot 249-P

La demande d'autorisation adressée à la CPTAQ concernant le lot 249-P a été retournée puisqu'il manque des documents essentiels à son analyse.

8.4 MAMROT- Avis gouvernemental agrandissement périmètre d'urbanisation

Mme Marie-Lise Côté, directrice générale de la direction générale de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire nous transmet copie d'un avis gouvernemental transmis à la MRC de Rivière-du-Loup le 4 juillet 2011 par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard, en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Cet avis indique que la demande d'agrandissement du périmètre urbain de la Ville de Rivière-du-Loup n'est pas conforme aux orientations gouvernementales en matière de gestion de l'urbanisation, notamment celles visant la consolidation des zones urbaines existantes et l'optimisation de la planification des espaces commerciaux.

8.5 CPTAQ- Dossier 367011

M. Conrad Létourneau, commissaire de la CPTAQ, nous informe qu'à la suite de la rencontre publique, la Commission accepte de suspendre son délibéré pour un mois, soit jusqu'au 3 août 2011, afin de permettre à la demanderesse et aux intervenants de faire parvenir des documents complémentaires.

2011-08-221.8.6 Demande appui projet marais Cacouna

Mme Esther Blier, agente de projets de Corporation PARC Bas-Saint-Laurent demande d'être partenaire dans le projet de creusage du marais eutrophisé de façon à rejoindre la nappe phréatique et de tenter de doubler sa superficie actuelle. Deux marais supplémentaires seraient créés à proximité. Pour notre municipalité, le budget demandé de 750\$.

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte d'être partenaire avec la Corporation PARC Bas-Saint-Laurent afin de creuser à nouveau le marais eutrophisé de façon à rejoindre la nappe phréatique et de tenter de doubler sa superficie actuelle par la même occasion. Deux marais supplémentaires seraient créés à proximité.

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de verser la somme de 750\$ pour effectuer ces travaux.

8.7 Avis de motion – Règlement de zonage

Avis de motion est régulièrement donné par monsieur Gilbert Dumont conseiller, qu'à une prochaine réunion, un règlement sera adopté pour modifier le règlement de zonage no 19-08-2 concernant les zones d'inondation à risques importants.

9. LOISIRS ET CULTURE

9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.

Dépôt du rapport mensuel de monsieur Jean-Yves Chouinard, Coordonnateur en loisirs.

2011-08-222.9.2 Bibliothèque

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise madame Madeleine Lévesque directrice générale à demander des soumissions sur invitation, selon les devis préparés en date du 14 juillet 2011, à des architectes pour la préparation d'un plan pour la relocalisation de la bibliothèque municipale.

2011-08-223.9.3 ATR du Bas-Saint-Laurent Inc.

Invitation à renouveler notre adhésion à l'association touristique du Bas-Saint-Laurent Inc.

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de renouveler sa cotisation de membre 2011-2012 à l'Association touristique du Bas-Saint-Laurent inc. au montant de 409.27\$.

10. PARCS ET TERRAINS DE JEUX

11. AUTRES DOSSIERS

12. INFORMATIONS

13. AFFAIRES NOUVELLES

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2011-08-224.15 Clôture de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Qu'advenant 21h45 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Madeline Lévesque, dir. gén. /sec. trés.

Ghislaine Daris, mairesse
